approche insertion
25 ans d'engagements

BILAN D'ACTIVITÉ 2017

Offrir une seconde chance aux Hommes en donnant une seconde vie aux objets....

approche insertion

Siège : 7 ter avenue Marie-Louise - 94210 La Varenne Saint-Hilaire
Local : 90 bis avenue Barbès - 94100 Saint-Maur-des-Fossés
01 48 83 13 67 - courrier@association-approche.com.fr
www.association-approche.com.fr

ÉDITORIAL

En reprenant les axes 2017 fixés par le Conseil d'Administration, nous constatons que les efforts soutenus pour la réalisation de chacun d'entre eux sont couronnés de succès.

Edwin Feunteun prend le poste de directeur au premier Janvier 2017 après le départ de Pierre Bandin. La gestion au quotidien d'une structure de 35 salariés n'est pas une tâche de tout repos ! Au milieu de turbulences économiques liées au contexte politique (élections présidentielles et législatives), avec une équipe réduite de salariés permanents, la structure dégage cependant des résultats satisfaisants tant au niveau social qu'au niveau budgétaire.

Les nombreux témoignages de soutien manifestés à l'occasion du cambriolage du 28 Octobre et l'affluence de visiteurs lors de la célébration des 25 ans de votre association sont des preuves de sa notoriété. À cette occasion, salariés et bénévoles reçoivent un badge commémorant ces 25 années d'engagements. La médaille de la ville remise par Monsieur le Maire Sylvain Berrios, présent à l'évènement, concrétise la reconnaissance municipale de son action sur la ville.

Les actions mises en œuvre pour augmenter les adhésions portent également leurs fruits puisque de 264 en 2016, vous êtes aujourd'hui 369 adhérents (+ 40 %).

Afin de faire bénéficier davantage de personnes de notre professionnalisme reconnu dans l'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi, réaliser des économies d'échelle et obtenir des financements complémentaires, **approche** cherche à s'implanter sur un second site. Pour la première fois, depuis 3 ans que ce souhait est exprimé par le Conseil d'Administration, un projet viable est envisageable avec la Régie personnalisée pour la Valorisation et l'exploitation des Déchets (RIVED) : **approche** est sélectionnée pour développer une Ressourcerie à Orly, avec une ouverture prévue en 2019. D'ores et déjà, Direction et Conseil d'Administration y travaillent activement, tout en avançant sur les nouveaux axes.

Renforcement des outils de gouvernance, poursuite de campagnes pour le don mensualisé, partenariat avec les entreprises locales, création d'ateliers de réparation, sensibilisation au réemploi au sein de grandes entreprises, etc. sont autant de moyens pour mener à bien en 2018 la concrétisation de nos ambitions…

Anne-Christine BANDIN, présidente

LES VALEURS D'APPROCHE

approche 25 ans d'engagements insertion

- **Ses Valeurs Humaines : Dignité - Respect - Ecoute - Solidarité**
  - L'humain est au centre de ses préoccupations
  - La bienveillance est le fil conducteur de son action
  - La solidarité est vecteur de ses principes
- **Ses Valeurs Citoyennes : Responsabilité - Engagement**
  - **approche** s'engage à réaliser un accompagnement personnalisé de ses salariés dans un cadre individuel et collectif
  - **approche** est un acteur de l'Economie Sociale et Solidaire et du développement durable sur son territoire
- **Ses Valeurs Démocratiques : Libre expression - Transparence**
  - **approche** respecte l'expression de chacun
  - **approche** favorise le renouvellement de ses instances représentatives
  - **approche** affiche une transparence dans ses actions et ses résultats

SOMMAIRE

1 - UNE STRUCTURE ASSOCIATIVE 2

2 - UN CHANTIER D'INSERTION 7

3 - UNE RESSOURCERIE 21

4 - UNE ENTITÉ ÉCONOMIQUE 27

CONCLUSION - UN AVENIR : AXES 2018 32

ANNEXE : BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS 2017 CERTIFIÉS PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 AVRIL 2017

Présidente : Anne-Christine BANDIN - Formatrice
Vice-présidente : Françoise LAGESTE - Cadre bancaire (retraitée)
Vice-présidente : Nathalie PINARDON - Directrice de l'action sociale - Mairie
Trésorier : Marc LAIMAY - Directeur financier
Trésorière adjointe : Danièle RIBOULEAU - Directrice d'agence bancaire (retraitée)
Secrétaire : Gilles LEFER - Gestionnaire de stocks - industrie pharmaceutique
Secrétaire adjoint : François BARRAUD - Formateur
Secrétaire adjointe : Pascale VIOT - Chargée de développement

Pierre BANDIN - Cadre secteur social
Christophe BOUCLY - Employé de Banque (retraité)
Marc DEVESA - Cadre bancaire
Monique LOPEZ - Consultante en relations humaines
Anne MAZUE - Docteur vétérinaire
Véronique MICHALAK - Formatrice consultante
Jean-Paul ULRICH - Ingénieur en chef honoraire RATP
Jacques ZEMORI - Pharmacien

1 - UNE STRUCTURE ASSOCIATIVE

1.1 - GOUVERNANCE ASSOCIATIVE 2

1.2 - BÉNÉVOLAT : UNE POLITIQUE ACTIVE 2

1.2.1 - ACTIVITÉS - ÉVALUATION DE L'IMPLICATION 3

1.2.2 - ANIMATION DES BÉNÉVOLES 3

1.2.3 - IMPLICATION BÉNÉVOLE DES JEUNES GÉNÉRATIONS 3

1.2.4 - FÊTE DES 25 ANS D'APPROCHE 4

1.3 - COMMUNICATION 4

1.4 - ORGANISATION INTERNE 5

1.5 - FORMATIONS/RÉUNIONS D'INFORMATIONS 6

1.1 - GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

De par sa structure associative déclarée le 11/11/1992 au Journal Officiel, la dynamique d'**approche** est portée par :

- 369 adhérents
- 16 administrateurs dont 8 membres du bureau
- 72 bénévoles efficaces et engagés
- 3 246 sympathisants (partenaires, clients, donateurs, travailleurs sociaux)

Le conseil d'administration, réélu tous les ans, se réunit tous les trimestres et le bureau, tous les mois.

L'Instant adh'AIRant
(Adhésion Insertion Réemploi)
Pendant 2 jours, crêpes et cidre sont offerts dans le local pour inviter les donateurs et clients à adhérer à l'association.
+ 40% d'adhérents en 2017

La 21e assemblée générale se déroule le 21 avril 2017 avec 174 votants dont 39 présents et 135 mandats. Les articles 5 et 8 des statuts de l'association sont modifiés par vote (suppression de la distinction entre membre actif, bienfaiteur et sympathisant, et ajout du legs dans les ressources de l'association).

1.2 - BÉNÉVOLAT : UNE POLITIQUE ACTIVE

Les bénévoles sont au nombre de 72 (51 femmes et 21 hommes). Ils sont couverts par une assurance. A leur entrée dans la structure, ils signent la charte élaborée en 2011 et réactualisée en 2017.

L'engagement bénévole est dédié au soutien des activités administratives, à la communication externe et aux manifestations. Lors de la formalisation du projet associatif en juin 2005, la structure a affirmé sa volonté de professionnaliser sa politique d'insertion. De ce

fait, le suivi et l'accompagnement des personnes en parcours professionnel sont confiés aux seuls salariés permanents.
Cependant, face à l'inadéquation et au manque de formations linguistiques proposées localement, **approche** se tourne vers ses bénévoles pour assurer la fonction de répétiteur des savoirs de base.

1.2.1 - ACTIVITÉS - ÉVALUATION DE L'IMPLICATION

Administration, ouverture du samedi (une fois par mois), manifestations (*Brocante du Lions Club* le 12 mars ; *Brocante de Champignol* le 30 avril, *Brocante d'Adamville* le 14 mai, *Fête de la Récup'* le 17 et 18 juin ; *Tea Time* le 11 novembre ; *Marché de Noël* les 9 et 10 décembre), gestion de la banque alimentaire, mise sous pli et distribution du bulletin périodique et des publipostages, soutien pédagogique, etc.

L'action des bénévoles représente 10 993 heures en 2017, soit l'équivalent de 6,04 emplois à temps plein (Hors temps lié à la fonction d'administrateur qui s'élève à **307 h**).

1.2.2 - ANIMATION DES BÉNÉVOLES

L'animation des bénévoles se structure par le positionnement d'une animatrice et des temps de rencontre.

Positionnement d'une animatrice

Danièle Ribouleau (administratrice) prend en charge :

- l'accueil des nouveaux bénévoles
- l'organisation des activités récurrentes (mise sous pli, colis alimentaires, etc.)
- la gestion des équipes lors des manifestations (brocantes, salons, Marché de Noël, etc.)

Soirée annuelle des bénévoles

Depuis plusieurs années, le dernier vendredi de janvier se déroule la soirée des bénévoles. Plusieurs objectifs sont fixés pour cette rencontre qui réunit 36 personnes.

- **Créer du lien entre les bénévoles** intervenant sur des activités différentes.
- **Apporter une meilleure connaissance de l'association aux bénévoles**, acteurs essentiels pour le dynamisme et la notoriété d'**approche**.
- **Présenter les projets 2017** dont le ***Tea Time*** pour les 25 ans d'**approche**.
- **Réfléchir sur une nouvelle version du journal d'approche** et lui choisir un nom.

Pique-nique de l'été

À l'approche des vacances, les bénévoles se retrouvent pour un pique-nique convivial devant le local le soir du premier samedi de juillet.

1.2.3 - IMPLICATION BÉNÉVOLE DES JEUNES GÉNÉRATIONS

approche travaille avec plusieurs lycées pour sensibiliser les jeunes et leur permettre de s'engager dans un projet associatif. Ces derniers réalisent ventes, collectes et autres activités pour collecter des fonds et soutenir ainsi l'association.

72 bénévoles

6,04 ETP

(soit +12,5 % qu'en 2016)

1.2.4 - FÊTE DES 25 ANS D'APPROCHE

Le 11/11/2017, **approche** transforme son local en salon de thé éphémère pour célébrer les 25 ans d'existence de l'association. Au programme : petite restauration, boutiques, vente aux enchères silencieuses, et animations. Cette organisation est rendue possible grâce au fort engagement de plus de 50 bénévoles. À cette occasion, le maire de Saint-Maur-des-Fossés remet la Médaille de la ville à la Présidente.

1.3 - COMMUNICATION

Draw My Life

Une jeune graphiste a travaillé deux mois en stage pour concevoir et réaliser un court-métrage sur l'histoire d'**approche** sous la forme d'un « Draw my life » (vidéo de quelques minutes dans laquelle une personne raconte sa vie en la dessinant - disponible sur le site internet de l'association).

Le Petit Rapprocheur

Sur proposition de l'ancienne chargée de communication, le journal est rebaptisé et doté d'un nouveau visuel. Son nom émane de la séance de créativité animée pendant la soirée des bénévoles. Pour des raisons économiques, il est désormais envoyé 2 fois par an (au lieu de 3) aux adhérents et donateurs. Il est également disponible dans l'espace de vente.

Le Petit Rapprocheur

MOT DE LA PRÉSIDENTE

approche : 25 ans d'engagements

Site internet

Le site internet d'**approche** est également repensé et doté d'un nouveau visuel et d'une nouvelle organisation

1.4 – ORGANISATION INTERNE

Au 31/12/2017, **approche** emploie six salariés permanents en CDI et CDD (remplacement maladie), deux emplois avenir et 21 salariés en insertion.
Le recrutement d'un assistant administratif en CAE est prévu pour le 01/01/2018. Le poste de chargé(e) de communication est supprimé et remplacé par des prestations externes ponctuelles et la création d'un comité communication au sein du Conseil d'Administration.

L'association est régie par la convention collective des Ateliers et Chantiers d'Insertion.

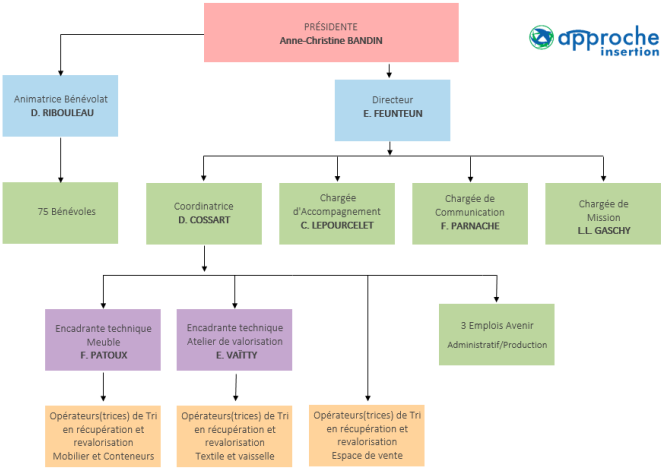

En 2017, **approche** poursuit son travail avec Sophie Millot, psychologue du travail. Elle intervient à temps partiel, en qualité de prestataire, pour l'accompagnement professionnel des salariés, en collaboration avec la chargée d'accompagnement social et professionnel.

Pour développer le don mensuel des particuliers, **approche** fait appel à ECTI, un réseau d'experts seniors, qui vient réaliser une mission de conseil pour le ciblage et l'envoi de courriers.

L'association accueille sept stagiaires :

- **Timothée PLUS** - 1 semaine - Contrat d'accompagnement dans l'emploi, INITIATIVES 77, Melun
- **Anaïs LAURETTE** - 2 mois - formation Cinéma d'Animation et Jeu Vidéo, CRÉAPOLE, Paris
- **Koudieye KANTE** - 4 mois - formation Chargé(e) d'accompagnement social et professionnel, CNAM Paris
- **Ambre SEMENZATO** - 1 mois - BTS Économie Sociale et Familiale, Institut supérieur Clorivière, Paris
- **Élodie WISNIEWSKI** - 1 mois - formation Conseiller-ère en insertion professionnelle, AFPA Paris
- **Baptiste GUISNEL** - 2 semaines - École d'Ingénieurs Léonard de Vinci, Courbevoie
- **Sarah PERIES** - 1 mois - Expérimentation en milieu professionnel, Solidarité et Jalons pour le Travail, Juvisy
- **Philippe SCHARTIER** - 2 semaines - Formation Encadrant Technique d'Insertion, AFPA Paris
- **Justine BENOIT** - 1 mois - Bac pro Services de Proximité et Vie Locale, Lycée Gregor Mendel, Montreuil

1.5 – FORMATIONS/RÉUNIONS D'INFORMATIONS

Titre	Durée	Salariés permanents
Mobiliser de nouvelles sources de financements pour soutenir son projet SIAE	14 h	1
Bilan de compétence	40 h	1
La Qualité de l'Emploi dans les SIAE	7 h	1
Prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)	14 h	1
« Mieux orienter pour accompagner l'accès à l'hébergement et au logement des salariés en insertion »	7 h	1
« Communiquez via les réseaux sociaux »	14 h	1
« Améliorez votre connaissance d'outils web »	14 h	1
« Développez votre activité grâce aux outils web et aux réseaux sociaux »	14 h	1

2 - UN CHANTIER D'INSERTION

INTRODUCTION 7

2.1 - PROFIL DES SALARIÉS 8

2.1.1 - PRESCRIPTEURS 8

2.1.2 - ÂGE 8

2.1.3 - SITUATION FAMILIALE 8

2.1.4 - REVENU ET STATUT FACE À L'EMPLOI À L'ENTRÉE 9

2.1.5 - NIVEAU SCOLAIRE DÉCLARÉ 9

2.1.6 - PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES 9

2.2 - POUR UNE INSERTION DURABLE 11

2.2.1 - MISE EN SITUATION DE TRAVAIL 11

2.2.2 - ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL 12

2.2.3 - FORMATION 13

2.2.4 - RÉUNION MENSUELLE DE L'ÉQUIPE D'ACCOMPAGNEMENT 16

2.2.5 - approche : LES PLUS 16

2.3 - RÉSULTATS DE L'INSERTION 17

2.3.1 - AXES TRAVAILLÉS 17

2.3.2 - SORTIES DE 2017 18

2.4 - PARTENAIRES DE L'INSERTION 19

INTRODUCTION

15 ETP conventionnés

approche porte un **Atelier Chantier d'Insertion** (ACI). Un ACI est un dispositif d'insertion sociale et professionnelle. La structure « employeur » assure l'accueil, l'embauche et la mise au travail de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Elle organise suivi, accompagnement, encadrement technique et formation, afin de faciliter leur insertion. L'ACI se positionne dans le champ de l'**Economie Sociale et Solidaire (ESS)**.

L'existence et le fonctionnement d'un Chantier d'Insertion sont liés à la signature d'une convention avec l'Etat (***DIRECCTE*** - Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi).

Les salariés sont recrutés sur des Contrats à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI). La durée initiale du CDDI ne peut être inférieure à 4 mois, les renouvellements sont illimités dans une période de 24 mois. Le renouvellement est fonction des exigences du projet social et/ou professionnel du salarié et de son implication au sein de la structure.

2.1 – PROFIL DES SALARIÉS

approche constitue une première marche du retour à l'emploi pour les personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles.

Le public accueilli par **approche** cumule d'importantes difficultés sociales et/ou professionnelles. Il est donc nécessaire pour ces personnes de reprendre une activité professionnelle dans un espace structuré, mais suffisamment attentif à la résolution de leurs problématiques, avant leur insertion dans le marché traditionnel de l'emploi.

35 salariés
en parcours
dont
12 entrées

- Aucun minimum quant au niveau scolaire n'est requis.
- Seules sont demandées des aptitudes physiques.
- Le permis B n'est pas obligatoire mais recommandé pour le poste d'aide-déménageur.

2.1.1 – PRESCRIPTEURS

Prescripteurs 2017	
Pôle emploi	**4**
Missions locales	**3**
Acteurs sociaux (CCAS, CHRS, etc.)	**2**
Espace insertion	**1**
PLIE	**1**
Organisme de formation	**1**

Les prescriptions 2017 s'inscrivent dans la continuité du travail partenarial notamment dans le cadre du *Plan Stratégique Départemental d'Insertion* (PSDI). Ce programme, mis en place par le ***Département du Val-de-Marne***, développe des actions qui améliorent l'accès aux droits et à la vie sociale. Il vise à favoriser le retour à l'emploi et apporter des réponses à des besoins de première nécessité. Enfin, il a pour objectif de remobiliser les personnes sur leur projet.

Le passage par **approche** constitue une des étapes du parcours de la personne.

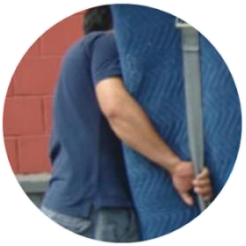

2.1.2 - ÂGE

Répartition par âge

	< 26	26-50	> 50	Total	
Femmes	5	12	4	**21**	**60 %**
Hommes	3	7	4	**14**	**40 %**
Total	**8**	**19**	**8**	**35**	**100 %**
	23 %	**54 %**	**23 %**	**100%**	

2.1.3 - SITUATION FAMILIALE

Environ 20 % des salariés sont des femmes célibataires avec des enfants à charge. Lors de la reprise d'activité, la garde des enfants n'est pas facile à gérer car l'accessibilité horaire des structures de garde est souvent incompatible avec le temps de trajet et celui des horaires de travail. Elles doivent donc trouver des personnes qu'elles rémunèrent pour pallier cette difficulté. Parfois, ce sont les ainés des fratries qui endossent un rôle d'éducateur alors qu'ils n'ont qu'une dizaine d'années.

2.1.4 - REVENU ET STATUT FACE À L'EMPLOI À L'ENTRÉE

Concernant les revenus à l'entrée des salariés arrivés en 2017 :
- 6 sont bénéficiaires du RSA
- 2 sont bénéficiaires de l'ARE
- 1 vit avec les revenus de leurs conjoints
- 3 sont sans revenu

Tous les salariés entrés en 2017 sont inscrits à ***Pôle emploi***.

Durée d'inactivité à l'entrée

< 1 an	De 1 à 2 ans	> 2 ans	Jamais travaillé
1 (dont 1 entrées 2017)	**2** (dont 1 entrées 2017)	**22** (dont 6 entrées 2016)	**10** (dont 4 entrées 2017)

2.1.5 - NIVEAU SCOLAIRE DÉCLARÉ

Sur 35 salariés, 10 peuvent écrire spontanément un message structuré (type lettre à une administration), avec quelques fautes d'orthographe et de syntaxe.

Niveau scolaire de l'ensemble des salariés

Niveau Vbis et VI	Niveau V	Niveau IV	Niveaux III-I
21	**6**	**4**	**4**

VI	Formation obligatoire, certificat d'études
Vbis	Un an au-delà de la scolarité obligatoire
V	BEP - CAP
IV	Bac, bac pro, brevet prof., etc.
III	Bac + 2 (BTS, DUT)
II	Bac + 3 (licence) ou bac + 4 (maîtrise)
I	Bac + 5 (diplôme d'ingénieur, master)

Il s'agit d'un niveau d'études mais la scolarité s'est parfois déroulée dans une autre langue et les équivalences ne sont pas forcément existantes.

2.1.6 - PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES

Les freins à l'insertion professionnelle sont de différents types. Pour schématiser et selon une typologie admise dans le champ de l'insertion, ils peuvent être liés à :
- la personne : santé, histoire de vie difficile, dévalorisation, difficultés à appréhender les changements sociaux et à leur trouver du sens, manque de qualification, d'expérience…
- l'environnement socioéconomique : « cherté » de la vie, problèmes de logement, problèmes administratifs importants (versement CAF…)
- l'environnement socioprofessionnel : changement du langage et de la représentation du monde du travail face à la globalisation, nécessité d'adaptation, de polyvalence et de formations croissantes, difficulté grandissante à trouver du sens dans un travail précaire et peu qualifié ne permettant pas de vivre correctement, exigences des employeurs plus importantes lors de périodes de chômage accru.

Ci-après sont développés les freins qui paraissent être les plus significatifs pour les personnes accueillies.

Freins dans la recherche d'emploi

Maîtrise du français

	Nombre	%
Problèmes linguistiques	23/35	66 %

Définition d'un projet professionnel

	Nombre	%
Absence de projet professionnel	15/35	43 %

Connaissance informatique/ Recherche d'emploi à l'entrée

	Nombre	en %
Aucune connaissance informatique	7/35	20 %
Dispose d'un ordinateur	14/35	40 %
A une messagerie électronique	27/35	77 %
Sait envoyer un document par courriel (PJ)	5/35	14 %
A un espace emploi renseigné (sur le site Pôle emploi)	8/35	23 %

La plupart des salariés ne sont pas autonomes dans l'utilisation de l'informatique pour leur recherche d'emploi. Les bases et logiques de navigation ne sont pas toujours acquises.
Or, dans une recherche d'emploi de plus en plus informatisée (consultation des offres, développement des candidatures en ligne, accroissement des échanges courriels), il est indispensable d'actualiser ou de réactualiser les connaissances en informatique.

Freins sociaux

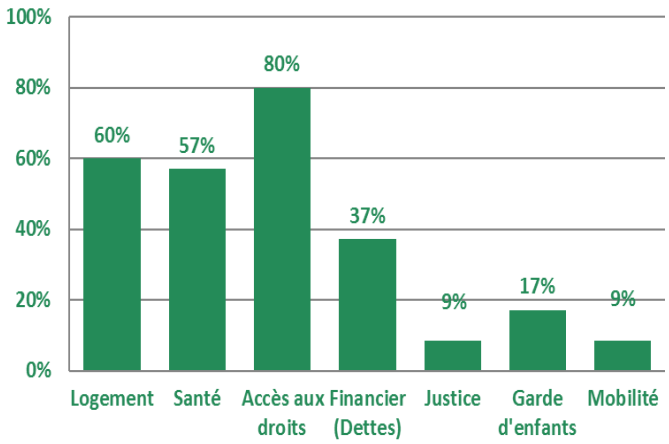

Accès au droit
Émergence d'un nouveau public en marge qui entre à **approche** sans aucun travail d'ouverture de droits effectué au préalable.

Problématique du logement
A l'entrée :
- 11 sont hébergés chez des tiers
- 11 sont hébergés par une association ou un CHRS
- 4 ont des dettes dues à un loyer trop onéreux/revenu trop bas
- 2 vivent dans un logement insalubre

2.2 - POUR UNE INSERTION DURABLE

La recherche des conditions pour une insertion durable repose sur la mise en situation de travail conjuguée à un accompagnement social et professionnel individualisé et au suivi de formations.

2.2.1 - MISE EN SITUATION DE TRAVAIL

approche porte un chantier d'insertion basé sur une activité de Ressourcerie. L'activité économique, support de la resocialisation, joue un rôle pédagogique essentiel.

La mise en situation de travail se fait à partir de matériels divers récupérés avec des activités d'enlèvement et livraison, tri, revalorisation et vente. Elle s'organise autour des trois pôles de l'activité de réemploi :

- *enlèvement et livraison* développe les métiers de transport, d'orientation sur plan et de manutention
- *valorisation* développe les métiers du tri, conditionnement et manutention
- *accueil et commerce* développe les compétences de mise en rayon et de vente

Cette expérience professionnelle dans un environnement qui se rapproche de l'entreprise lui permet de se mettre dans une dynamique de travail et d'apprentissage.

Le temps de travail hebdomadaire du salarié est réparti en demi-journées (Contrat de travail de 20h à 26h/semaine, voire 30h en fin de parcours. Amplitude horaire : 9h00-12h45 et 14h00-18h30 du Lundi au Vendredi). Cette répartition a pour but de varier les tâches.
La structure adapte le planning du salarié en fonction de la mise en place de son projet professionnel. Son emploi du temps est réparti entre mise en situation de travail, entretiens individuels et formations.

L'encadrement sur poste a pour objectifs de :

- permettre à la personne de se mettre dans une dynamique de travail et d'apprentissage des règles de l'entreprise,

- favoriser l'acquisition de compétences professionnelles par la mise en pratique de savoir-faire et de savoir-être liés aux différents pôles,
- développer des capacités de réflexion, d'analyse à travers le support pédagogique que constituent les différents types de matériels récupérés,
- vérifier, pour certains, l'adéquation du projet professionnel au poste par la mise en situation de travail.

Intégration en milieu de travail

Au cours des premiers mois le nouvel entrant est accompagné sur la vie professionnelle (réflexion sur la notion même de travail, présentation des règles de vie collective, fonctionnement d'une entreprise, document professionnel, environnement de travail, etc.).
L'équipe d'encadrement est garante du cadre de travail. Elle forme le nouveau salarié qui travaille à ses débuts en binôme avec un autre salarié.
Un premier bilan est effectué avec l'encadrant technique. Durant cet entretien, les compétences comportementales et les premiers acquis en matière de savoir-faire sont évalués. L'évaluation sur poste servira de base aux objectifs définis pour le prochain bilan à 2 ou 3 mois.

Entretiens professionnels avec les encadrants techniques

L'association a créé des outils spécifiques à l'activité développée par le chantier d'insertion. Des grilles d'évaluation recensent toutes les tâches à effectuer en fonction des postes de travail.
Chaque trimestre, des bilans sont effectués. Le salarié reçoit alors son évaluation sur poste et peut ainsi voir les compétences qu'il a acquises. A la fin de chaque bilan, de nouveaux objectifs sont fixés.
Un comportement professionnel (ponctualité, assiduité, niveau de langage, présentation…) continue d'être l'un des résultats attendus et, à mesure que le salarié avance dans la maîtrise des tâches confiées, une certaine productivité lui est également demandée.
Les remarques, suggestions, questions… font les rapports professionnels de tous les jours entre les encadrants et le salarié. L'entretien formel est important pour l'échange qu'il permet aux deux interlocuteurs dans un temps plus long que n'en bénéficient les contacts quotidiens. C'est le moment privilégié pour le salarié d'exprimer souhaits, doutes, propositions pour améliorer le poste de travail.

Les attestations de compétences

approche s'est engagé depuis 2009 dans la démarche d'attester les compétences du salarié en parcours professionnel.
A sa sortie, celui-ci se voit remettre une attestation reprenant les compétences acquises pendant son parcours.

2.2.2 - ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL

L'accompagnement a pour objectif principal de permettre à la personne d'accéder, de retrouver ou de consolider une autonomie dans sa vie quotidienne et professionnelle. Il s'agit de poursuivre le parcours d'insertion de la personne, devenue salariée, en « utilisant » ce statut comme moteur et en le structurant par des objectifs définis avec elle et les partenaires repérés. Cette démarche active vise à la résolution des problématiques. Elle amène la personne, à plus ou moins long terme, à reprendre confiance dans ses capacités en remobilisant ses ressources individuelles pour effectuer elle-même les recherches et s'adresser aux interlocuteurs concernés.

approche **pratique la non-sélection des candidats positionnés par les partenaires. Une fois que le candidat est reçu, son embauche ne dépend que de lui.**

La démarche utilisée s'appuie sur la dynamique du groupe constitué par l'ensemble des salariés de la structure et sur le suivi personnalisé du salarié concrétisé par de nombreux entretiens individuels avec l'équipe d'accompagnement.

Le projet associatif repose sur un accompagnement global. L'accompagnement social est essentiel pour lever certains freins vers une insertion durable.

Le chantier est considéré comme une première marche dans un parcours vers la stabilité.

Entretiens à visée sociale avec la chargée d'accompagnement

En fonction des problématiques sociales exprimées ou détectées, des rencontres avec les partenaires compétents sont proposées et formalisées par contrat d'engagement réciproque. Ces entretiens sont menés à la demande du salarié ou de la chargée d'accompagnement.

Entretiens à visée professionnelle avec la chargée d'accompagnement

Ces entretiens formalisés avec un objectif sont axés sur :

- **l'élaboration du projet** : aide à l'énoncé et vérification de l'adéquation du projet et de sa faisabilité en tenant compte de la personne, de son entourage familial et du potentiel de l'environnement professionnel. Dans le cadre de son intervention, Sophie Millot, en lien avec la chargée d'accompagnement, réalise un bilan de compétences adapté aux personnes en difficultés sociale et/ou linguistique (Cf. ci-après).
- **les moyens à mettre en œuvre pour réaliser ce projet,** avec recherche de formations complémentaires et/ou qualifiantes.

Le rythme des rencontres est défini avec le salarié en prenant en compte la durée de son contrat de travail. L'échéance est mobilisatrice et introduit une limite favorable à une inscription dans le temps.

À la fin du parcours, un plan d'actions est mis en place et des entretiens sont proposés après la sortie de la personne.

En 2017,

- 3 salariés participent à des ateliers ***Pôle emploi***.
- 3 salariés bénéficient de période en entreprise classique sous forme de *Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel* (*PMSMP*) ou de stage. Cette période favorise le travail sur le projet et redynamise la personne. Les métiers vérifiés pendant cette période sont : Graphiste, Employé libre-service, Agent hôtelier en maison de retraite.
- 4 salariés réalisent des essais en entreprise.

Bilan de compétences adapté

La chargée d'accompagnement travaille, avec une prestataire extérieure, psychologue du travail, à la création d'outils spécifiques afin de proposer au salarié un bilan de compétences adapté à ses spécificités linguistiques et/ou traumatismes de vie.

Il s'agit de permettre à la personne de :

- prendre conscience de ses compétences personnelles et professionnelles, de ses aptitudes, ses savoir-faire et savoir-être
- valoriser ses ressources et capacités dans la perspective d'un projet professionnel
- définir ses priorités professionnelles et personnelles
- identifier les formations nécessaires à la réalisation de son projet.

16 salariés sont suivis dans ce cadre à raison d'une séance de 1h/semaine sur 2 à 3 mois soit 201 heures.

2.2.3 - FORMATION

Les formations ou ateliers proposés se déroulent en individuel et/ou en groupe.

Ils permettent une reprise de confiance individuelle, mais également grâce à leur

dynamique, un sentiment d'appartenance et une nouvelle inscription temporelle et sociale. Se retrouver en groupe lors de moments formels (formation, recherche emploi, mise en situation de travail) ou informels (pause, repas du midi) est un soutien précieux à la réappropriation, par la personne, de ses actes. Le groupe permet d'échanger, d'intégrer de nouvelles normes, de refaire du lien et d'induire le changement.

Le salarié prépare sa sortie dans une démarche active.

Formations linguistiques

Formation individuelle linguistique en interne

L'équipe de bénévoles assure un soutien avec des objectifs personnalisés pour chaque salarié. Il peut s'agir de travailler les sons, les savoirs de base, du vocabulaire lié au projet professionnel (savoir remplir un écrit professionnel, préparer une entrée en formation) ou personnel (passer le permis, etc.). Ceci concerne 8 salariés sur un total de 104,5 heures.

Face à la difficulté à trouver des formations adaptées à son public (linguistique, compétences clés, remise à niveau), **approche** sollicite ses bénévoles pour des ateliers individuels adaptés aux besoins de chaque personne.

Formation linguistique mutualisée

Depuis plus de 5 ans, des chantiers d'insertion, dont **approche**, se regroupent afin de proposer des actions linguistiques adaptées aux problématiques des salariés en parcours. En septembre 2016, le ***RIAE94*** (Réseau IAE 94) prend en charge cette action mutualisée inter-ACI du Val-de-Marne. Le réseau recrute deux formateurs et **approche** met à disposition une salle de formation. Deux sessions de formations *Français Langues étrangères* et *Remédiation des savoirs de base* (janvier-avril et novembre-décembre) sont suivies par une quinzaine de salariés en insertion du Val-de-Marne dont 7 salariés d'**approche**, à raison de 7 heures par semaine.

Formations sur le monde du travail et les techniques de recherche d'emploi

Ateliers sur l'environnement professionnel

Ces ateliers, animés par la psychologue du travail, visent à travailler sur le projet professionnel des salariés et préparer leur recherche d'emploi en favorisant leur autonomie. Les thématiques abordées sont :

- la réflexion sur le projet
- les métiers porteurs
- la représentation des métiers
- les techniques de recherche d'emploi
- la préparation des entretiens d'embauche

14 salariés sont concernés.

Pour travailler sur l'image professionnelle, les salariés ont également accès aux formations de **La Cravate Solidaire,** *Les clés d'un entretien réussi* (3 salariés).

Atelier recherche d'emploi

Les objectifs de cet atelier sont multiples et s'inscrivent dans certaines valeurs constitutives de l'association : la solidarité, la professionnalisation et la formation pour favoriser le développement de l'autonomie de la personne face à la compréhension de son environnement.

Accompagnés individuellement, les salariés recherchent les offres d'emploi et postulent aux annonces qui correspondent à leur projet (1h/semaine).

Soutien informatique

Il s'agit d'initier ou de développer l'autonomie dans la recherche d'emploi (création et utilisation d'une boîte électronique, création et utilisation de l'espace emploi...) mais également dans la vie personnelle (utilisation des sites administratifs *ameli*, *CPF*, *CAF…*).

10 salariés bénéficient d'un soutien individuel sur une initiation ou un perfectionnement.

Formations liées au projet professionnel

Des formations pré-qualifiantes et qualifiantes sont programmées en fonction des projets professionnels des salariés en insertion et des financements mobilisables. 12 salariés sont concernés, sur les formations :
- Agent machiniste (nettoyage)
- Action thématique Déménagement
- Éco-conduite
- Hygiène Alimentaire HACCP

Découverte de métier

Dans le cadre de la définition de leur projet ou de la recherche d'emploi, 3 salariés participent à un atelier *Les métiers de la RATP* ou à une information collective sur le métier *d'Agent de contrôle de stationnement.*

5 salariés participent à des forums emploi ou « jobdating ».

Formations techniques à la prévention et aux gestes qui sauvent

Formation SST (Sauveteurs Secouristes du Travail) et *Formation PSC1* (9 salariés).

Ateliers périphériques

Atelier *Ressourcerie et gestion des déchets* (18 salariés) : l'objectif est de donner du sens aux valeurs de l'association pour les salariés et les impliquer dans les objectifs de la Ressourcerie.

Atelier *Alimentation* (14 salariés) : pour sensibiliser à l'importance de soigner son alimentation, se familiariser avec certains produits et apprendre à les cuisiner.

Tableau récapitulatif des formations

Nb de salariés	Intitulé / Thématique abordée	Organisme de formation	Durée
7	Français Langues étrangères et Remédiation des savoirs de base	**RIAE 94**	196 h
9	Français Langue Etrangère	**externe**	82 h
8	Soutien individuel par des bénévoles	**approche**	104,5 h
14	Atelier sur l'environnement professionnel	**approche**	13 h
22	Atelier recherche d'emploi	**approche**	1h/semaine toute l'année
3	Les clés d'un entretien réussi	***La Cravate Solidaire***	3 h
10	Soutien informatique	**approche**	1h/semaine toute l'année
10	Utiliser son compte Ameli	**approche**	1,5 h
16	Comprendre le Compte Personnel de Formation	**approche**	2 h
12	Atelier accueil/intégration	**approche**	1h/semaine sur 2 mois en fonction des recrutements
8	Sauveteurs Secouristes du Travail (SST)	***Croix Rouge***	14 h
2	Prévention et Secours Civiques de Niveau 1 (PSC1)	***Action collective Uniformation***	7 h
18	Ressourcerie et gestion des déchets	**approche**	4 h
14	Atelier Alimentation	**approche**	1 h

Nb de salariés	Formation à dominante professionnelle	Organisme de formation	Durée
1	Agent machiniste (nettoyage)	***INHNI***	49 h
7	Action thématique Déménagement	***AFTRAL***	35 h
5	Éco-conduite	***AFTRAL***	14 h
1	Hygiène Alimentaire HACCP	***GRETA***	14 h

2.2.4 - RÉUNION MENSUELLE DE L'EQUIPE D'ACCOMPAGNEMENT

Le premier jeudi du mois, la structure est fermée au public. Le directeur réunit l'équipe de permanents pour faire le point sur le parcours des salariés et veiller à la cohérence de l'ensemble des actions engagées. Les principes de déontologie de l'accompagnement social sont respectés.
Cette réunion permet de vérifier l'adéquation de certains projets professionnels de salariés avec les évaluations réalisées sur poste, mais aussi d'identifier les besoins de formation complémentaire. C'est aussi l'occasion de réaliser les attestations de compétences finales pour les salariés sortants.

2.2.5 - approche : LES PLUS

Colis alimentaires

Suite à la convention signée avec la ***Banque Alimentaire de Paris Ile de France*** (***BAPIF***) et à la collecte effectuée par les bénévoles d'**approche**, un colis alimentaire est remis aux salariés en parcours, tous les 15 jours.
Cette année, 3,7 tonnes de denrées sont collectées en novembre par les bénévoles.

approche s'approvisionne aussi directement en produits frais, surgelés et épicerie auprès de la ***BAPIF*** (1,9 tonne).

Une fois par semaine, **approche** récupère des produits frais dont les dates de consommation sont quasiment atteintes. 1,6 tonnes sont ainsi collectées dans un supermarché de Saint-Maur et distribuées.

Accès aux loisirs

Depuis 2003, approche est adhérent à l'association ***Cultures du Cœur*** qui a pour objectif de favoriser l'accès à la culture pour les personnes en difficulté en mettant à leur disposition, par l'intermédiaire de relais, des invitations gratuites. Tous les mercredis, les salariés peuvent se rendre à une permanence pour choisir leurs sorties culturelles et sportives. C'est un outil intéressant qui favorise également la mobilité et les échanges avec les collègues.
7 salariés réalisent 28 sorties culturelles.

Des sorties de groupes sont également organisées. Les salariés ont visité et assisté à une projection au cinéma Louxor (Paris 10ème), et ont participé à une visite de Paris en bateau.

Chèques cadeaux

A l'occasion de Noël, tous les salariés reçoivent des chèques « ***CADO la Poste*** » d'une valeur de 60 € ainsi qu'un panier festif et un kit d'objets utiles. Par ailleurs, lors de son départ de la structure, le salarié reçoit 30 € en chèques ***CADO***.

25 ans d'approche

À l'occasion des 25 ans d'**approche**, chaque salarié reçoit un badge à l'effigie de l'association ainsi qu'un cadeau.

APPROCHE entraide

Née de la séparation de l'activité d'œuvres sociales et de l'activité d'insertion qui cohabitaient au sein d'**approche,** l'association ***APPROCHE entraide*** intervient auprès de personnes pouvant être salariées d'**approche** : financement de projet professionnel, frais médicaux non remboursés et dépannage d'urgence sous forme de dons ou de prêts.

Les montants alloués sont toujours versés directement aux créanciers.

APPROCHE entraide intervient également dans la composition des colis alimentaires par l'acquisition de produits de première nécessité et d'hygiène corporelle.

24 aides aux salariés
Pour dons ou prêts = 5 380 €

Achats de nourriture et produits d'hygiène = 7 060 €

2.3 – RÉSULTATS DE L'INSERTION

Les résultats attendus par **approche** sont multiples et répondent à deux objectifs :

- **Favoriser l'insertion professionnelle pendant et à la suite du parcours**
  A l'issue de son passage à **approche**, le salarié doit être capable de : communiquer plus aisément en langue française ; être acteur dans sa recherche d'emploi ; se présenter à des entretiens d'embauche ; suivre une formation qualifiante ; trouver un emploi dans les plus brefs délais en CDI ou CDD afin de ne pas faire retomber l'élan initié. Au cours des mois passés dans la structure, il a acquis des habitudes et a (re)trouvé la dynamique liée à l'exercice d'un emploi (présentation, respect des horaires, travail en équipe, suivi de consignes, etc.).
- **Redonner du sens et un mieux-être par une reconnaissance sociale, une réflexion sur les raisons des difficultés de vie passée et un suivi sur les problèmes périphériques**
  A l'issue de son passage dans la structure, le salarié doit être capable d':
  - être acteur face à ses difficultés
  - avoir une meilleure connaissance de l'environnement social
  - débuter ou poursuivre des soins
  - trouver des réponses face aux problèmes de budget, de dettes, d'hébergement

2.3.1 - AXES TRAVAILLÉS

Les axes se réfèrent aux contrats d'objectifs construits en fonction des problématiques exprimées.

Axes qualification - Emploi

Insertion professionnelle

Axes réalisés par personne	Nombre de salariés
Travail sur la définition du projet professionnel	26
Prestations projet (bilan de compétences, forum, ateliers extérieurs)	19
Atelier de Recherche d'Emploi (simulation d'entretiens)	20
Réalisation d'entretiens d'embauche	15
Réalisation d'essais en entreprises et stages	5

Formations : Cf. p. 15, détail des formations.

Axes « périphériques »

Il s'agit principalement d'accompagnement réalisé dans le cadre d'un travail partenarial et plus particulièrement quand il s'agit d'un frein « logement ».

Santé : L'orientation des soins est diverse. Les soins ophtalmologiques, dentaires et gynécologiques sont les principaux concernés. Le bilan proposé à l'entrée du chantier est un outil qui permet d'aborder rapidement ces problèmes.

Accès aux droits et suivi social soutenu : Cet axe porte sur la réappropriation par la personne de ses droits réels (orientation vers des services spécialisés, renouvellement CMU, ouverture de droits, accès à la culture…) ou symboliques par une information régulière sur les différentes mesures existantes (emploi, logement, famille, etc.). **approche** constate l'émergence d'un nouveau public en marge qui entre dans le dispositif ACI sans aucun travail d'ouverture de droits effectué au préalable.
Les entretiens permettent d'échanger et d'introduire la notion de devoir et de citoyenneté mais également la contractualisation et le suivi des objectifs.

2.3.2 - SORTIES DE 2017

Selon la classification du ***Ministère de l'Emploi***, trois catégories de sorties appelées **sorties dynamiques** permettent d'apprécier « *l'effet emploi* » d'un passage dans la structure (circulaire DGEFP n°2008-21 du 10 décembre 2008) :

- Les **sorties vers un emploi durable** (CDI, CDD ou mission d'intérim de 6 mois et plus, titularisation dans la fonction publique et création d'entreprise)
- Les **sorties vers un emploi de transition** (CDD ou mission d'intérim de moins de 6 mois, contrat aidé chez un employeur de droit commun)
- Les **sorties positives** (formation pré-qualifiante ou qualifiante, embauche dans une autre SIAE …).

Les personnes en insertion restées moins de 3 mois dans l'ACI sont comptées dans les sorties générales, mais ne sont pas prises en compte dans le calcul des taux de sorties négociés lors du dialogue de gestion annuel avec la ***DIRECCTE***.

	salariés concernés	salariés accompa-gnés
Santé	20	19
Logement	21	18
Démarches administratives et accès aux droits	28	28
Manque de mobilité	3	0
Surendettement et finance	13	13
Justice	3	3
Manque de disponibilité (garde d'enfant ou d'ascendant)	6	6

Les taux de sorties négociés en dialogue de gestion sont désormais calculés en déduisant du nombre des sorties générales les cas suivants :

- les sortants restés moins de 3 mois consécutifs dans l'ACI
- les sortants pour causes de : Rupture de l'employeur pour faute grave, Congés de longue maladie (uniquement supérieurs à 3 mois et dépassant l'échéance du contrat - maternité, maladie), Décès, Décision administrative, Décision de justice (incarcération, reconduite à la frontière...), Déménagement.

Dans la négociation, le **taux minimum de sorties dynamiques à atteindre est de 60 % (sorties en emploi durable, en emploi de transition et sorties positives) et le taux d'insertion dans l'emploi durable est de 25 %.**

En 2017, 16 personnes quittent la structure. Deux salariés sont restés moins de 3 mois sur le chantier. Le détail des sorties 2017 est donc basé sur un total de 14.

Situation à la sortie

Emploi durable	Création d'entreprise	1	**9 %**	Assistante maternelle
Emploi de transition	CDD de 6 mois	1	**9 %**	Agent administratif
	CDD de moins de 6 mois	1	**9 %**	Vacations en maison de retraite
Sorties positives	Entrée en formation qualifiante	1	**9 %**	Agent de maintenance en Marine de Plaisance
	Entrée en formation non qualifiante	2	**18 %**	Formation linguistique à visée professionnelle (2)
Autres sorties	En recherche d'emploi	4	**36 %**	
	Inactif	1	**9 %**	
Autres sorties à retirer du calcul des taux de sortie	Rupture pour faute grave	1		
	Maternité	2		

54 %
de sorties dynamiques

9 %
de sorties vers un emploi durable

2.4 - PARTENAIRES DE L'INSERTION

Les partenariats mobilisés autour du salarié sont multiples et fonction de son âge, de son origine géographique et des objectifs définis.

Élaboration des projets

- ***Pôle emploi :*** Demande de prestation ; Suivi du conseiller ***Pôle emploi*** référent ; Participation aux *CTA*
- ***Cabinet Mercier & Millot :*** Prestation de bilans de compétences personnalisés

Formation

- ***AFPA / AFTRAL / GRETA / INHNI / PFD-ASTROLABE*** (Formation Français) / ***COMPAGNIE MASQUARADES*** (Redynamisation par le théâtre) / ***ETRE EN COULEURS*** (Conseil en image) / ***SAD'S FORMATION*** (Gestes et postures) / ***FACE*** / ***UNIFORMATION*** / ***CRAVATE SOLIDAIRE*** / ***FINANCES ET PEDAGOGIE*** / etc.

Suivi médical

- ***C.P.A.M de Paris :*** Centre de prévention et de bilan. Convention signée en 2005 pour permettre aux salariés de bénéficier d'un rendez-vous dans un bref délai (8 jours), pour effectuer un examen de santé complet.
- ***Professionnels de la santé :*** La chargée d'accompagnement est fréquemment en contact avec des professionnels de la santé en fonction des lieux d'habitation des salariés
- ***IPAL*** : médecine du travail

Suivi social

- ***C.C.A.S / EDS / CIDFF / COMEDE / GISTI / Maison de la Justice de Champigny-sur-Marne / Bureau d'aide aux victimes /*** **Travailleurs sociaux du département / ASSOUEVAM / Différents avocats notamment de la *Maison des associations* de Créteil**

Suivi psychologique

- ***CMP en fonction de la sectorisation***

Suivi des addictions

- ***Centre Regain Solidarité***
- ***Unité spécialisée Albert Chenevier***

Hébergement

- Service **DALO** / ***DAL*** / ***SNL / AUVM / ALJ93 / Habitat Educatif / CHRS Joly / Foyers de Jeunes Travailleurs /*** etc.

Préparation à la sortie

- ***Pôle emploi***
- ***Département du Val de Marne :*** Positionnement de salariés sur les offres d'emplois (logiciel le Maillon)
- En fonction des projets professionnels, des périodes en entreprise peuvent être réalisées. La chargée d'accompagnement prospecte en fonction de projets professionnels. Dans ce cadre, **approche** a noué un partenariat avec :
  - ***Mairie de Saint-Maur-des-Fossés*** Réalisation de stage
  - ***ASSAP :*** Réalisation de stage pour confirmer les projets professionnels dans le secteur des services à la personne et définir les formations nécessaires pour les atteindre. Recrutement de salariés en insertion
  - ***EHPAD Joseph Guittard (Champigny)*** Réalisation de stage
- ***Passerelle vers les autres SIAE du département***

Réseaux de l'insertion

approche est affiliée à plusieurs réseaux :

- ***Fédération des acteurs de la solidarité***
- ***CHANTIER école***
- ***Réseau IAE 94***
- ***Synesi***

3 - UNE RESSOURCERIE

INTRODUCTION 21
3.1 - COLLECTE 22
3.2 - VALORISATION 23
3.3 - VENTE 24
3.4 - SENSIBILISATION 25

INTRODUCTION

approche est l'une des 14 Ressourceries d'Ile-de-France membres du ***Réseau des Ressourceries***.
Ce réseau est une association au rayonnement national (155 Ressourceries réparties sur la France entière).
Il a pour objet le regroupement, la synergie des compétences et des moyens, la professionnalisation, le développement, la représentation, la défense des intérêts de ses membres, la promotion d'initiatives, la formation, la sensibilisation à l'environnement du public, dans le respect des termes de sa charte :

- Agir pour l'environnement
- Développer une économie solidaire
- Coopérer dans la transparence

Les Ressourceries ont quatre activités principales :

- **la collecte** de déchets en préservant leur état, afin de pouvoir envisager une valorisation par le réemploi sinon par le recyclage.
- **la valorisation** par le tri, le contrôle, le nettoyage, la réparation des objets, afin de leur rendre toute leur valeur ; le démontage, la dépollution des objets non réutilisables afin de les recycler dans les filières adéquates.
- **la vente**, qui constitue l'aboutissement de la filière réutilisation/réemploi : vente directe sans distinction des publics et à faible prix, partenariats avec des organismes sociaux pour équiper des bénéficiaires à prix modiques.
- **la sensibilisation à l'environnement**, auprès des usagers des services de collecte, des clients des lieux de vente, des jeunes générations, mais aussi auprès de tous les habitants concernés, en tant que citoyens et consommateurs, par les problèmes d'environnement et de gestion des déchets.

3.1 - COLLECTE

L'association collecte 324 tonnes de marchandises en 2017, résultat similaire à 2016.

324 tonnes collectées

similaire à 2016

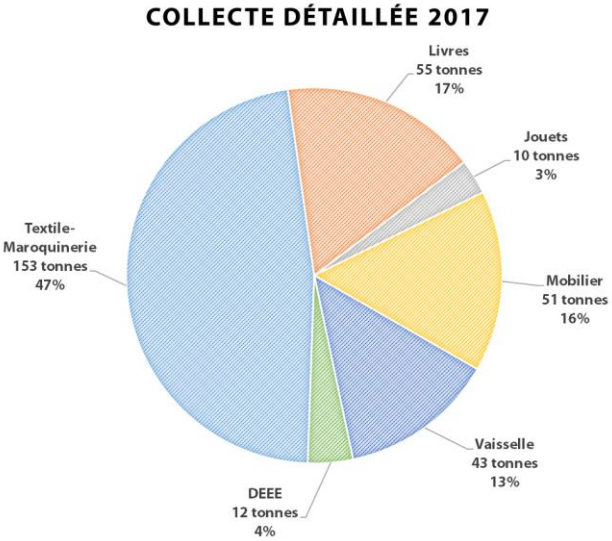

Types de collecte

Enlèvement à domicile
La collecte du mobilier est organisée sur rendez-vous au domicile des particuliers de la ville de Saint-Maur-des-Fossés.
646 enlèvements sont réalisés en 2017.

Apport volontaire de donateurs
L'apport des donateurs s'effectue au local de la Ressourcerie 90 bis avenue Barbès.
Des nouveaux outils de communication sont créés à l'attention des donateurs matériels :

- pendant une semaine à l'espace dépôt du local, un flyer est distribué pour remercier les donateurs et expliquer l'importance de leurs dons pour l'association.

- des chevalets avec cartes de visite sont disposés dans les commerces de Saint-Maur afin de se faire connaitre auprès de nouveaux donateurs.

Dépôt dans les conteneurs de textile
approche dispose de 7 points de collecte textile sur Saint-Maur-des-Fossés.

Récupération en fin de brocante
Un partenariat est conclu avec la ville de Saint-Maur-des-Fossés afin que l'association collecte le matériel invendu à la fin de la *Foire aux trouvailles* annuelle (4 juin).

Dépôt dans le récup'local de la déchetterie
approche bénéficie, avec d'autres structures saint-mauriennes, d'un local dans la déchetterie de Saint-Maur-des-Fossés afin que les habitants puissent y déposer leurs objets réparables, réutilisables ou réemployables.

Autres
D'autres collectes ponctuelles sont organisées : collecte réalisée par le lycée Teilhard de Chardin, collecte réalisée par le Conseil des enfants de Saint-Maur, collecte en entreprise à AXA…

3.2 - VALORISATION

Le tri est effectué par les salariés en parcours professionnel, supervisés par les encadrants techniques.
Les salariés trient les produits en fonction de leur potentiel de réemploi (qualité, valeur, âge - sexe - saison pour le textile etc.).
Les bénévoles participent également à l'activité de valorisation et prennent notamment en charge la totalité du traitement de la collecte des livres et des jeux/jouets (du tri à la mise en rayon).

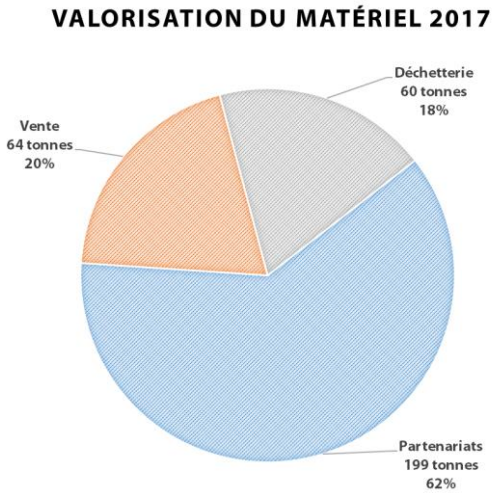

82 % de valorisation

PARTENARIATS AVEC DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ ET DU RECYCLAGE

LE RELAIS* - membre d'*Emmaüs France
Il récupère chaque semaine le textile non réemployé par **approche**. Il effectue un second tri à l'issue duquel le textile sera revendu ou transformé en matériau d'isolation « Métisse ».

***Écologic* - Éco-organisme de collecte et de valorisation des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)**
L'ensemble des équipements électriques collectés par **approche** et arrivant en fin de vie sont orientés vers cet éco-organisme dédié à la récupération et au recyclage des DEEE.

***Corepile* - Éco-organisme de collecte et de recyclage des piles et accumulateurs portables**
approche collecte les piles et accumulateurs usagés dans son espace de vente pour les orienter vers les filières de recyclage.

La Société Saint-Vincent de Paul
Elle récupère, chaque semaine, les livres invendus pour les revendre au poids et financer ainsi ses projets.

Recyclivres
approche y oriente une partie des livres qui ne sont pas vendus en magasin.

Les Bouchons d'amour
L'association a noué un partenariat avec *Les Bouchons d'amour* et propose un point de collecte pour les bouchons en plastique, qui permettent ensuite d'acquérir du matériel pour handicapés ou de financer des opérations humanitaires.

3.3 - VENTE

En 2017, **approche** réalise un chiffre d'affaires de 260 371 €, soit 2,8 % de moins qu'en 2016. Cette baisse du chiffre d'affaires s'explique notamment par la moins bonne qualité des objets collectés et par la période électorale du premier semestre.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Évolution 2016 - 2017
Chiffre d'affaires	250 538 €	236 532 €	255 251 €	268 001 €	280 341 €	267 897 €	260 371 €	- 2,8 %

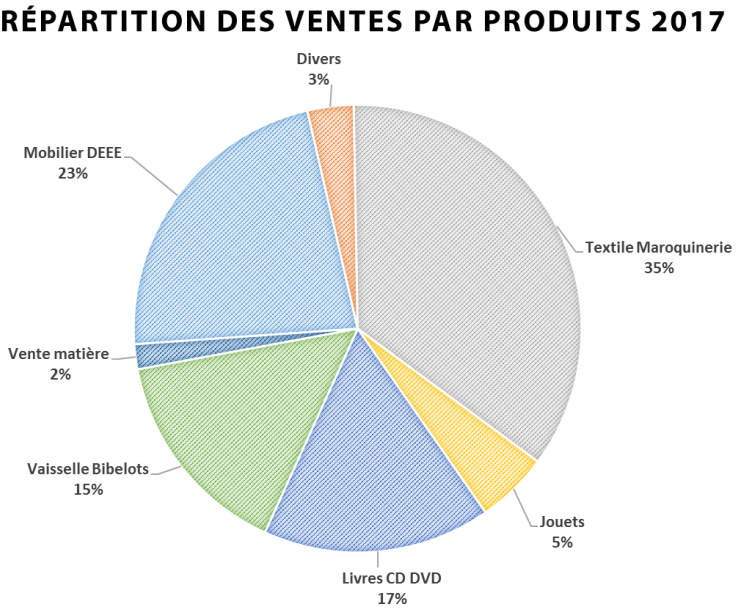

Ventes à thèmes : *Bricolage et jardinage, la vaisselle de fête, jouets musicaux et jouets en bois, les vêtements de ski…*
Les ventes thématiques permettent d'augmenter le chiffre d'affaires. La programmation des thèmes est annoncée sur le site : www.association-approche.com.fr et le site internet de la ville de Saint-Maur. Les clients ont également la possibilité d'inscrire leur adresse électronique sur un tableau dans le magasin ou sur le site Internet de l'association pour la recevoir par mail. Au 31/12, 2 101 internautes reçoivent l'information.

Nouveau canal de vente : la vente en ligne, qui permet de mieux valoriser certains objets rares ou recherchés.

Nouveau service pour les clients : **approche** met en place un système de livraisons payantes sur Saint-Maur et villes limitrophes.

3.4 - SENSIBILISATION

À l'occasion de toutes les manifestations auxquelles **approche** participe, les bénévoles et salariés sensibilisent les visiteurs à l'insertion par l'activité économique et au réemploi du matériel. L'association est régulièrement sollicitée pour témoigner de son expérience.
A cela s'ajoutent l'accompagnement de porteurs de projet, l'organisation de visites de la Ressourcerie, la mise en place de partenariats avec des acteurs locaux, les évènements festifs...

Accompagnement de porteurs de projet et visite de la Ressourcerie

approche reçoit régulièrement des porteurs de projets (collectivités, associations, particuliers) pour leur faire découvrir le fonctionnement de la structure.
approche est sollicitée également par des établissements scolaires et autres pour visiter le site et en faire une base de discussion pour aborder le concept de réemploi.

Sensibilisation auprès des jeunes et des entreprises

- **Organisation d'opérations de collecte thématique avec les établissements scolaires. approche** accompagne les jeunes dans l'organisation de ces collectes et sensibilise ainsi ces consommateurs au réemploi, à la notion de « seconde vie » des objets et au poids de déchets. (Lycée Mansart, Lycée Teilhard de Chardin, Lycée Saint-André (Saint-Maur-des-Fossés, Lycée Sainte-Marie (Créteil), INFA (Nogent).
- **Opérations en entreprise. approche** organise des animations sur lieu de travail pour sensibiliser sur les modes de consommation et l'existence du réemploi et des Ressourceries (collecte à Axa Val-de-Fontenay, animation de sensibilisation et conférence à GRDF Paris Condorcet).

Sensibilisation du grand public

- Les 25 ans d'approche : le 11 Novembre, les bénévoles organisent un grand salon de thé éphémère dans le local d'**approche**. Au programme, concerts, animations, buvette et ventes. Cet évènement permet à l'association de développer sa notoriété, renforcer l'ancrage local et générer des fonds pour poursuivre son action d'insertion.

- La Fête de la Récup' : pour la troisième fois, **approche** participe à la *Fête de la Récup'* les 17 et 18 juin 2017 à l'Espace des Blancs Manteaux (Paris 4e). 3ème édition d'une initiative lancée par le Réseau Francilien du Réemploi (***REFER)***, elle offre un tour d'horizon des solutions concrètes et innovantes pour donner une seconde vie aux objets et réduire les déchets.
Evènement gratuit, festif et familial qui promeut l'économie circulaire, sociale et solidaire à travers des ateliers de réparation/revalorisation/création, de la vente à prix solidaires, des conférences, des animations... La fête attire un public estimé à 27 000 personnes sur les deux jours.

approche contribue à son organisation en amont et à l'animation de l'évènement.

Réseau Francilien réemploi

approche a participé à la création du ***REFER*** en janvier 2014. Elle est aujourd'hui membre de son conseil d'administration. Celui-ci tend à fédérer le champ du réemploi autour de trois ambitions :

- Diminuer le volume des déchets soumis à l'incinération, par la collecte, le tri, la revalorisation et le réemploi
- Contribuer à consolider le lien social par l'insertion, l'accompagnement préprofessionnel et la vente solidaire d'objets ordinaires
- Développer des actions ordinaires et extraordinaires visant à sensibiliser les publics à la surconsommation et au gaspillage, aux nécessités d'une production économe et respectueuse des conditions de la vie.

4 - UNE ENTITÉ ÉCONOMIQUE

4.1 - COMPTE DE RÉSULTAT 27

4.1.1 - CHARGES 27

4.1.2 - PRODUITS 27

4.1.3 - COMPTABILITÉ ASSOCIATIVE : COMPTES DE LA CLASSE 8 29

4.2 - BILAN 30

4.2.1 - ACTIF 30

4.2.2 - PASSIF 36

Fonds de roulement (capitaux permanents - immobilisations) positif de **265 008 €**

Besoin en fonds de roulement de **-22 502 €**

Trésorerie nette de **287 510 €**

Le compte de résultat et le bilan 2017 sont préparés par le cabinet d'expertise-comptable ***Sceel Axes*** de Saint-Maur et certifiés par un commissaire aux comptes, Benoît BERTHOU du ***Cabinet BUGEAUD*** (Cf. annexe). Celui-ci rencontre la présidente, le trésorier et le directeur le 5 mars 2018 et valide l'exactitude des comptes présentés lors de l'Assemblée générale.

Sceel Axes Bugeaud Les métiers de l'audit

4 .1 - COMPTE DE RÉSULTAT

2017	CHARGES	(€)	PRODUITS	(€)
	Salaires et Charges	646 107	Produits d'exploitation	298 645
	Charges d'exploitation	151 976	Subventions	65 140
	Impôts/Taxes/OPCA	9 177	Rembt formation OPCA	18 119
	Dotation aux amortissements	75 807	Reprises subv. et prov.	83 413
	Dotation pour risques et charges	11 500	Contrats aidés/Aides aux postes	329 146
	Charges exceptionnelles	101	Dons et adhésions	80 989
			Autres produits	13 912
			Produits financiers	1 778
			Pdts sur exercices antérieurs	366
	Sous total	**894 668**	**Sous total**	**891 508**
			Déficit	3 160
	Total	**894 668**	**Total**	**894 668**
	Évaluation des contributions volontaires en nature			
	Prestations et Dons en nature	**141 195**	Bénévolat et mise à disposition de services	**141 195**

4.1.1 - CHARGES

Salaires & Charges sociales
Les charges salariales représentent 72 % du budget total.

Charges d'exploitation
Parmi celles-ci, le loyer du local s'élève à 62 546 €. Il représente 7 % du total des charges. Suivent ensuite les charges liées aux fluides du local, aux véhicules (essence, entretien, assurance), aux honoraires (comptable, accompagnement, autres missions), et à la communication.

Impôts et Taxes
Dans ce poste se trouve la cotisation à l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (***Uniformation***) pour 8 904 €.

4.1.2 - PRODUITS

Produits d'exploitation
Le montant des produits d'exploitation s'élève à 298 645 € (similaire à 2016). La baisse du chiffre d'affaires du local est, en partie, compensée par les ventes effectuées par les bénévoles les premiers

samedis du mois, le 25ème anniversaire d'**approche** et les manifestations extérieures (brocantes et Marché de Noël).

- Ventes au local : **255 994 €**
- Ventes « matières » : **4 377 €**
- Activités des bénévoles : **20 962 €**
- Manifestations extérieures : **11 227 €**
- *Tea Time d'***approche** : **4 077 €**
- Prestations de sensibilisation : **2 008 €**

Le 27 octobre 2017, la Ressourcerie **approche** est cambriolée. Le dommage subi est estimé à 10 000 € (vol de 3 jours de recette, de chèques cadeaux et timbres, endommagement des caisses enregistreuses et d'un véhicule utilitaire, manque à gagner de 2 jours de fermeture).

Subventions

PARTENAIRES	OBJETS	MONTANT
Département du Val-de-Marne	Subvention dans le cadre du PDI	45 000 €
Ville de Saint-Maur-des-Fossés	Fonctionnement de la structure	10 000 €
	Subvention déchets	4 500 €
CE Caisse d'Épargne	Subvention privée	5 640 €
TOTAL Subventions		**65 140 €**

Reprise sur amortissements et provisions

Amortissements : Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat au rythme des amortissements des biens qu'elles ont financés. Pour 2017, la reprise s'élève à 59 914 €.

Provisions : En 2017, le départ du directeur et un nouveau mode de calcul des indemnités de fin de carrière permet d'enregistrer une reprise exceptionnelle de 23 499€.

Contrats aidés

ÉTAT - ASP (Agence de Services et de Paiement)	CDDI aide aux postes	274 306 €
	Modulation sur aide aux postes	14 600 €
	Emplois d'avenir contrat aidé	36 762 €
	Prime embauche PME	3 478 €
TOTAL Contrats aidés		**329 146 €**

Dons et adhésions

~ **Hausse de 13%** du nombre de prélèvements automatiques
~ **Hausse de 40%** du nombre d'adhérents pour atteindre 369 cotisants à fin 2017
~ **Hausse de 16%** des dons de personnes physiques

Adhésions	5 535 €
Dons	59 154 €
Lions Club	2 000 €
Comité de quartier du vieux SM et SM Créteil	750 €
Étoile Construction	8 000 €
CE Facto France	150 €
4iu	2 500 €
Rotary Club de Nogent	1 000 €
Crédit Mutuel	400 €
European Homes	1 000 €
Caisse d'Épargne Ile de France	500 €
TOTAL	**80 989 €**

Don par prélèvements automatiques

Afin d'établir un budget prévisionnel au plus près de la réalité et de programmer au mieux les formations et les actions sur l'année, **approche** mène une campagne pour développer les prélèvements mensualisés.

De 2016 à 2017, le nombre de donateurs mensuels passe de 88 à 99 et le montant total de dons mensuels passe de 1 241 € à 1 465 €.

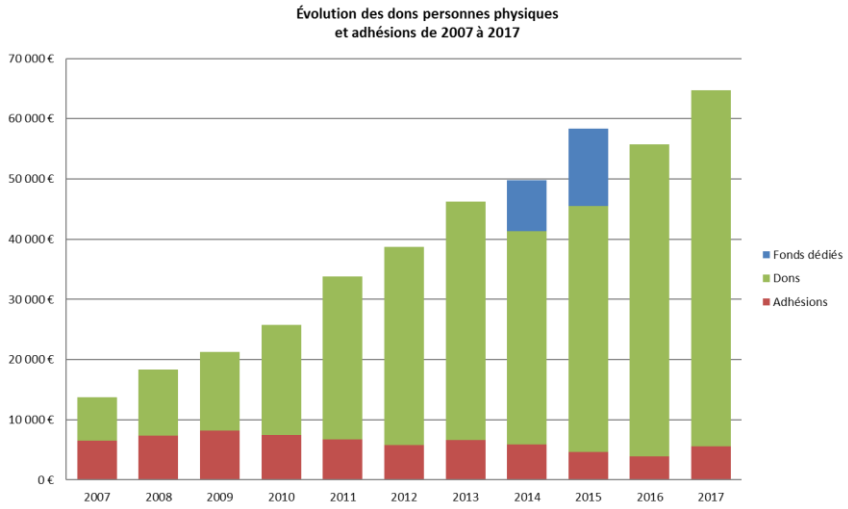

4.1.3 - COMPTABILITÉ ASSOCIATIVE : COMPTES DE LA CLASSE 8

Contributions volontaires en nature

Celles-ci se comptabilisent en classe 8 en charges et en produits. Elles se décomposent en valorisation du temps de bénévolat en fonction du temps passé en équivalent SMIC charges incluses - soit 135 765 €, et en prestations en nature offertes, mise à disposition de services, dons en nature - soit 5 430 €.

Les produits d'exploitation liés à l'activité du chantier d'insertion représentent **33,4 %** du budget.

En intégrant les contributions volontaires en nature soit 141 195 €, l'autofinancement de la structure s'élève à **28,8 %**

4.2- BILAN

2017	ACTIF	(€)	PASSIF	(€)
	Immobilisations	239 319	Report à nouveau	74 537
	Actifs circulants	330 739		
			Réserves	208 729
			Subventions d'Investissement	170 308
			Résultat	**- 3 160**
			Provisions	53 913
			Dettes	65 731
	TOTAL	**570 058**	**TOTAL**	**570 058**

4.2.1 - ACTIF

Immobilisations

Dans le poste Immobilisations se trouvent :
- la caution du loyer soit 17 500 €
- le montant net des travaux : 174 601 €
- l'équipement matériel de travail, de stockage et informatique : 25 141 €
- la valeur nette du matériel roulant : 22 077 €

Actifs circulants

Le montant se compose de :
- avances sur salaires : 321 €
- placements et comptes Banque : 287 510 €
- produits et subventions à recevoir : 37 469 €
- charges constatées d'avance : 5 439 €

4.2.2 - PASSIF

Report à nouveau

Au cours de l'assemblée générale 2017, l'affectation du déficit 2016, soit - 9 052 €, au report à nouveau est votée.

Subventions d'investissement

Ce poste correspond aux subventions nettes qui ont financé des investissements. Les subventions d'équipement sont inscrites au passif et s'amortissent au même rythme que les immobilisations qu'elles financent.

Apport en fonds associatifs

Pour assurer le décalage entre la perception des subventions liées au projet de changement de local (2012) et le paiement des factures, **approche** sollicite un apport associatif de 30 000 € à un taux de 0% auprès de ***Val-de-Marne Actif pour l'Initiative.*** **approche** commence à le rembourser à partir de 2014 sur quatre années. Le dernier versement est effectué en 2017.

Provisions

Dans ce poste figure principalement les provisions d'indemnités de départ en retraite.

Dettes

Ce sont les sommes restant dues aux organismes sociaux et aux fournisseurs.

Résultat négatif de - 3 160 € dû à la diminution des subventions publiques et à la légère baisse du chiffre d'affaires. Sans les reprises exceptionnelles des indemnités de fin de carrière, le déficit aurait été plus important.

CONCLUSION

UN AVENIR : AXES 2018

1/ Consolider la gouvernance par la création d'outils et la mise en place de comités thématiques

2/ Diversifier les compétences professionnelles des salariés en insertion

3/ Développer l'autonomie financière par l'augmentation du don mensualisé et le partenariat avec les entreprises locales

4/ Diminuer les déchets en développant le réemploi des objets par la création d'ateliers de réparation et la sensibilisation dans de grandes entreprises

5/ Faire connaitre la structure aux jeunes et aux nouveaux Saint-mauriens

6/ Développer un deuxième chantier d'insertion-Ressourcerie dans le Val de Marne

ANNEXE :

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS 2017

CERTIFIÉS PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

AUDIT BUGEAUD

Expertise comptable
Commissariat aux Comptes

APPROCHE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social : 7 TER, avenue Marie Louise

94210 LA VARENNE SAINT HILAIRE

18 rue Spontini 75116 Paris | T 01 47 27 26 17 | www.audit-bugeaud.com

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Bugeaud
Les métiers de l'audit

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL ET DE LA GESTION

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION APPROCHE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des investissements ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la comptabilisation des subventions d'investissement s'y rattachant.

Vérification du rapport d'activité et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les autres documents tenus à la disposition des adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraude sou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Paris, le 22 mars 2018

Audit Bugeaud
Benoît BERTHOU
Commissaire aux Comptes

Bilan et Compte de résultat Association

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	83 813	59 768	24 045	4,22	32 019	5,01
Autres immobilisations corporelles	486 015	288 241	197 774	34,69	260 980	40,82
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Autres immobilisations financières	17 500		17 500	3,07	17 500	2,74
TOTAL (I)	***587 328***	***348 009***	***239 319***	41,98	***310 499***	48,57
STOCKS ET EN COURS:						
Avances & acomptes versés sur commandes					265	0,04
Autres créances						
. Personnel	321		321	0,06		
. Autres	37 469		37 469	6,57	51 155	8,00
Valeurs mobilières de placement	102 000		102 000	17,89	12 000	1,88
Disponibilités	185 510		185 510	32,54	259 664	40,61
Charges constatées d'avance	5 439		5 439	0,95	5 760	0,90
TOTAL (II)	330 739		330 739	58,02	328 844	51,43
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	***918 067***	***348 009***	***570 058***	100,00	***639 344***	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise			7 500	1,17
Réserves	208 729	34,62	208 729	32,65
Report à nouveau	74 537	12,36	83 590	13,07
Résultat de l'exercice	-3 160	-0,54	-9 052	-1,41
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	170 308	29,88	225 596	35,29
TOTAL(I)	***450 414***	79,01	***516 362***	80,76
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	53 913	9,46	65 912	10,31
TOTAL (II)	***53 913***	9,46	***65 912***	10,31
FONDS DEDIÉS				
TOTAL(III)				
DETTES				
Fournisseurs et comptes rattachés	8 329	1,46	6 940	1,09
Autres	55 402	9,72	50 130	7,84
Produits constatés d'avance	2 000	0,35		
TOTAL(IV)	***65 730***	11,53	***57 069***	8,93
TOTAL PASSIF	**570 058**	100,00	***639 344***	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises	296 636		296 636	99,33	297 976	99,83	-1 340	-0,44
Prestations de services	2 008		2 008	0,67	500	0,17	1 508	301,60
Montants nets produits d'expl.	***298 644***		***298 644***	***100,00***	***298 476***	***100,00***	***168***	***0,06***
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Subventions d'exploitation			65 140	21,81	105 091	35,21	-39 951	-38,01
Cotisations			80 989	27,12	58 779	19,69	22 210	37,79
Autres produits			13 912	4,66	13 704	4,59	208	1,52
Reprise sur provisions, dépréciations			23 499	7,87			23 499	NS
Transfert de charges			347 265	116,28	333 240	111,65	14 025	4,21
Sous-total des autres produits d'exploitation			***530 805***	***177,74***	***510 814***	***171,14***	***19 991***	***3,91***
Total des produits d'exploitation (I)			***829 449***	***277,74***	***809 290***	***271,14***	***20 159***	***2,49***
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de matières premières et approvisionnements			7 226	2,42	6 394	2,14	832	13,01
Autres achats non stockés			19 532	6,54	14 179	4,75	5 353	37,75
Services extérieurs			60 614	20,30	61 761	20,69	-1 147	-1,86
Autres services extérieurs			42 171	14,12	54 769	18,35	-12 598	-22,99
Impôts, taxes et versements assimilés			8 917	2,99	8 836	2,96	81	0,92
Salaires et traitements			488 905	163,71	487 179	163,32	1 726	0,35
Charges sociales			123 689	41,42	124 062	41,57	-373	-0,30
Autres charges de personnel			33 514	11,22	19 781	6,63	13 733	69,43
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements			75 807	25,38	76 584	25,66	-777	-1,01
.Pour risques et charges : dotation aux provisions			11 500	3,85	9 000	3,02	2 500	27,78
Autres charges			2 434	0,82	2 207	0,74	227	10,29
Total des charges d'exploitation (II)			***894 307***	***299,46***	***884 753***	***296,42***	***9 554***	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**-64 858**	**-21,71**	**-75 463**	**-25,27**	**10 605**	**14,05**
PRODUITS FINANCIERS:								
Autres intérêts et produits assimilés			1 778	0,60	4 239	1,42	-2 461	-58,05
Total des produits financiers (V)			***1 778***	***0,60***	***4 239***	***1,42***	***-2 461***	***-58,05***
CHARGES FINANCIERES:								
Total des charges financières (VI)								
RÉSULTAT FINANCIER			**1 778**	**0,60**	**4 239**	**1,42**	**-2 461**	**-58,05**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT			**-63 080**	**-21,11**	**-71 224**	**-23,85**	**8 144**	**11,43**
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion			366	0,12	4 377	1,47	-4 011	-91,63
Sur opérations en capital			59 914	20,06	60 156	20,15	-242	-0,39
Total des produits exceptionnels (VII)			***60 280***	***20,18***	***64 533***	***21,62***	***-4 253***	***-6,59***
CHARGES EXCEPTIONNELLES:								
Sur opérations de gestion			101	0,03	1 506	0,50	-1 405	-93,28
Total des charges exceptionnelles (VIII)			***101***	***0,03***	***1 506***	***0,50***	***-1 405***	***-93,28***
Impôts sur les sociétés (X)			260	0,09	856	0,29	-596	-69,62
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			***60 180***	***20,15***	***63 027***	***21,12***	***-2 847***	***-4,51***
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			***891 508***	***298,52***	***878 062***	***294,18***	***13 446***	***1,53***

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	***894 668***	299,54	***887 115***	297,21	***7 553***	0,85
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT	***-3 160***	1,06	***-9 052***	3,03	***5 892***	65,09
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT						
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat	135 765		119 662			
Prestations en nature						
Dons en nature	5 430		9 552			
TOTAL	***141 195***		***129 214***			
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services	5 430		9 552			
Prestations						
Personnel bénévole	135 765		119 662			
TOTAL	***141 195***		***129 214***			

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 de l'Association Approche dont l'activité est la réinsertion par le réemploi a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 570 057,74 E.

Le résultat net comptable est une perte de 3 160,13 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 16/03/2018 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les installations et agencements sont amortis sur la durée restante du bail précaire de l'association pour ses locaux d'exploitation.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

Comptabilisation des indemnités de fin de carrière (IFC) :

La comptabilisation des engagements en matière de retraite permet de lisser la charge et d'éviter que le résultat ou le budget de l'année du départ à la retraite d'un salarié ne soit impacté à 100 % par l'indemnité de fin de carrière versée au salarié quittant la structure.

Comme il est possible de ne calculer ces engagements que pour certaines catégories de salariés, seules les indemnités relatives aux permanents d'Approche ont été provisionnées.

Le calcul est fonction de l'âge des salariés, de la convention collective applicable, du turn over, de la table des mortalités.

Nous constatons une reprise de provision de 23,5 k € comptabilisée à la clôture. En effet, un salarié dont la provision représentait plus de 43% du solde à la clôture précédente a démissionné.

A la clôture la provision s'élève à 24,4 K €.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 587 328

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations corporelles	565 202	4 626		569 828
Immobilisations financières	17 500			17 500
TOTAL	*582 702*	*4 626*		*587 328*

Amortissements et provisions d'actif = 348 009

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations corporelles	272 202	75 807		348 009
TOTAL	*272 202*	*75 807*		*348 009*

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Mater outil serv gen	64 207	42 631	21 576	de 3 à 7 ans
Mat outil product co	3 333	2 073	1 260	de 2 à 5 ans
Agencements, aménagements	16 273	15 064	1 209	de 3 à 5 ans
I.g.a.a.d. barbès	347 412	192 465	154 947	de 5 à 9 ans
Travaux accessibilité 2015	30 330	10 676	19 654	6 ans
Materiel transport	80 724	58 647	22 077	de 3 à 5 ans
Mat bureau & informa	25 436	24 729	707	3 ans
Mobilier	2 113	1 724	389	3 ans
TOTAL	*569 828*	*348 009*	*221 819*	

Etat des créances = 60 729

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	17 500		17 500
Actif circulant & charges d'avance	43 229	43 229	
TOTAL	*60 729*	*43 229*	*17 500*

Produits à recevoir par postes du bilan = 37 486

Produits à recevoir	Montant
Autres créances	37 469
Disponibilités	17
TOTAL	*37 486*

Charges constatées d'avance = 5 439

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 53 913

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	65 912	11 500		23 499	53 913
TOTAL	*65 912*	*11 500*		*23 499*	*53 913*

Etat des dettes = 65 730

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs	8 329	8 329		
Dettes fiscales & sociales	49 181	49 181		
Autres dettes	6 220	6 220		
Produits constatés d'avance	2 000	2 000		
TOTAL	*65 730*	*65 730*		

Charges à payer par postes du bilan = 39 953

Charges à payer	Montant
Fournisseurs	3 860
Dettes fiscales & sociales	29 872
Autres dettes	6 220
TOTAL	*39 953*

Produits constatés d'avance = 2 000

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Informations complémentaires sur le bilan passif

FONDS ASSOCIATIFS

La subvention d'équipement pour 170 308 € (subvention d'investissement 416 718 € - réintégration 246 410 €) correspond aux engagements d'acquisitions d'immobilisations.

Jusqu'à l'exercice 2009, les subventions d'équipement étaient comptabilisées dans le compte "102600" et n'étaient pas rapportées au résultat au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles finançaient.

A compter de l'exercice 2009, et pour une présentation du bilan plus proche de la réalité économique, les subventions d'équipement sont rapportées au résultat au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles financent.

Les augmentations de subventions d'équipement de l'exercice sont de 4 626 € affectés aux équipements du local de l'Avenue Barbès.
Les subventions d'équipements rapportées au résultat au titre de 2017 s'élèvent à 59 914 € dont 36 716 € pour les subventions liées à l'emménagement Avenue Barbès, 5 051 € pour les travaux d'accessibilité et 15 349 € pour les véhicules, le solde de 2797 € concernant les anciennes immobilisations.

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES

Il s'agit de la constatation du risque de non recouvrement de la subvention d'exploitation du fonds de confiance de 18 000 € et de la subvention de la Pesée de la Mairie pour 4 500 €.

Les travaux provisionnés à hauteur de 7000 € sont les travaux d'entretien des camions votés par le conseil d'administration début décembre 2017.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 298 644

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	296 636	99,33 %
Prestations de services	2 000	0,67 %
Produits des activités annexes	8	0,00 %
TOTAL	*298 644*	*100.00 %*

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 260

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	-64 858		-64 858
Résultat financier	1 778	260	1 518
Résultat exceptionnel	60 180		60 180
TOTAL	*-2 900*	*260*	*-3 160*

Autres informations relatives au compte de résultat

Transferts de charges : 347 265 € correspondant aux aides au titre des :

- contrats à durée déterminée d'insertion pour 288 906 €
- emplois d'avenir : 36 762 €
- prime à l'embauche : 3 478 €
- actions de formation prises en charge par Uniformation :18 119 €

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Employés	7	
Ouvriers	23	
TOTAL	*31*	*0*

Honoraires des Commissaires aux comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	3 800
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	*3 800*

Autres Informations complémentaires

Détail des contributions volontaires :

Valorisation du bénévolat en fonction du temps passé en équivalent SMIC + 40 % charges sociales : soit 9 936 heures effectuées par 72 bénévoles (51 femmes et 21 hommes) valorisées à 135 765 €

Prestations en nature, mise à disposition de services, dons en nature, frais kilométriques : 5 430 €

Les heures effectuées par les administrateurs s'élèvent à 307,5 heures.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 37 486

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Divers pdts a recevo(468700)	37 469
TOTAL	*37 469*

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Interets courus a re(518700)	17
TOTAL	*17*

Charges constatées d'avance = 5 439

Charges constatées d'avance	Montant
Charges const.avance(486000)	5 439
TOTAL	*5 439*

Charges à payer = 39 953

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn.fts non parven(408100)	3 860
TOTAL	*3 860*

Dettes fiscales et sociales	Montant
Prime a verser (428110)	2 500
Prov. congés à payer(428200)	13 784
Ch.soc prime a verser (438110)	1 200
Ch.soc dette cong a(438200)	5 365
Org.soc.autr.charg a(438600)	7 023
TOTAL	*29 872*

Autres dettes	Montant
Divers charges a pay(468600)	6 220
TOTAL	*6 220*

Produits constatés d'avance = 2 000

Produits constatés d'avance	Montant
Pdts const avance(487000)	2 000
TOTAL	*2 000*

approche insertion

25 ans d'engagements

approche insertion